



Association Régionale pour l'Etude de l'Histoire de la Sécurité Sociale
Siège : 2 r du doyen Jacques Parisot
 54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Secrétariat : 11 r d'Auxonne 54000 Nancy
 06.73.56.45.08 arehssgrandest@gmail.com



conservatoire national des archives, de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale

Siège : 2 r de Torcy 75018 Paris
Délégation GRAND EST
 11 r d'Auxonne 54000 Nancy
 06.73.56.45.08
 cnahes.grandest@gmail.com



Siège : 36 rue du Doubs
 67011 Strasbourg cedex 1
 secrétariatchrss@carsat-am.fr

PROJET GRAND EST : « LA SÉCURITÉ SOCIALE A 80 ANS EN 2025 »

Compte-rendu de la 12^{ème} séance du Comité de Pilotage du 11/09/25

Rédaction : Jacques Bergeret, délégué CNAHES Grand Est et à ce titre secrétaire de l'AREHSS, coordonnateur de l'ensemble des manifestations.

Diffusion 17/09/25

Composition actualisée du CoPil Juin 2025 = 32 membres :

Présents (11) : **Moussa Aridja** (Cnahes), **Jacques Bergeret** (Cnahes & Arehss), **Luc Chervy** (Président du CA de la CAF du Haut-Rhin), **Estelle Grandpoirier** (Réseau FOREAS et Forum IRTS de Lorraine), **Jean-Paul Lacresse** (Président UDAF de Meurthe-et-Moselle), **Henri Molon** (Arehss), **Somhack Limphakdy** (Association pour une SS de l'alimentation Alsace), **Denis Poisson** (Citoyenneté Active Lorraine), **Jean-Marie Spaeth** (CFDT), **Thierry Tauran** (Université de Lorraine, Institut François Génys), **Françoise Seirrolle** (CGT),

Excusés (5) : **Gilles Grouvel** (Directeur CPAM de l'Aube), **Kristel Meiffret** (Institut François Génys - Université de Lorraine), **Étienne Thévenin** (Arehss, Université de Lorraine), **Jean Pierrel** (ADEMAT-H de Remiremont, membre du bureau de la coordination nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité), **Jean-Marie Villela**, (Cnahes, Arehss et Université de Lorraine).

Absents (17) : **François Audigier** (Université de Lorraine), **Bernard Balzani** (Université de Lorraine), **Thibaut Besozzi** (IRTS de Lorraine), **Franck Briey** (DG Adapeim), **Alain Caps** (CHRSS Alsace-Moselle), **Dabescat Christophe**, membre du Cnahes et de l'Arehss, **Samuel Fargette** (CAF 88 et Union des Familles Laïques - UFAL), **Bernard Friot** (Institut Européen du Salariat), **Antoine Gardavaud**, Sous-Directeur à la Régulation et à la Relation avec les Acteurs en Santé (DRRAS), **Patrick Heidmann** Président du Régime Local d'assurance maladie d'Alsace Moselle, **Jean-Paul Higélé** (Université de Lorraine), **Loïc Millot** (Forum IRTS de Lorraine, site de Ban-Saint-Martin Metz), **Yassine Ouazene** (UTT Troyes), **Pascal Raggi** (Université de Lorraine), **Maxime Scaduto** (Association pour une SS de l'alimentation Alsace), **Claudie Trecziack** (Association Marche et Rêve de Joeuf),

Ordre du jour :

1. Accueil éventuel de personnes arrivant pour la 1^{ère} fois et retours possibles sur le c.r. de la séance précédente.
2. S'il y a lieu : informations nationales.
3. Actualisation des événements en préparation par les représentants de chaque Groupe Projet Territorial (GPT) nécessitant chaque fois la mise à jour de la fiche descriptive correspondante indiquant notamment les aides en nature et les coûts prévisionnels¹.
4. La communication globale du Projet Grand Est et les déclinaisons locales à démultiplier.

¹ Rappel : faire parvenir la fiche descriptive de chaque manifestation candidate à la labellisation Projet Grand Est + description, dates, lieu, coûts prévisionnels, etc. > Jean-Marie Villela : arehssgrandest.tresorier@gmail.com / et Jacques Bergeret : cnahes.grandest@gmail.com

1 – Accueil éventuel de personnes arrivant pour la 1^{ère} fois et retours possibles sur le c.r. de la séance précédente.

Accueil des présents pour la 1^{ère} fois.

Jacques Bergeret : Luc Chervy, je suis vraiment content que vous puissiez enfin nous rejoindre.

Luc Chervy : oui, c'était compliqué.

Jacques Bergeret : nous avions prévu dans son principe de faire quelque chose sur Mulhouse avec la CAF et peut-être la CPAM, mais c'est resté sans suite, vous avez la parole pour vous présenter rapidement.

Luc Chervy : je suis le président du conseil d'administration de la CAF du Haut-Rhin et vice-président à la CNAF en responsabilité dans l'administration générale UNCAF.

Jacques Bergeret : par ailleurs, Jean Pierrel, pilote du Groupe Projet Territorial Vosges s'étant excusé, j'ai le plaisir d'accueillir Jean-Louis Mentrel qui se présente à son tour.

Jean-Louis Mentrel : je suis directeur d'École et maire de Champ-le-Duc près de Bruyères ; je fais partie comme Jean Pierrel de l'ADEMAT-H, association qui défend l'hôpital de Remiremont. On a ouvert une antenne à Bruyère parce qu'on avait un souci avec le Centre médico-psychologique qui était fermé depuis plusieurs années. On mène une lutte pour au moins rouvrir ponctuellement ce centre parce que c'est très important pour le territoire. C'est comme cela que le lien a été fait avec cette action-là, parce que l'ADEMAT-H a été sollicitée pour porter l'action des 80 ans de la sécurité sociale dans le cadre du Projet Grand Est.

Retour sur le compte-rendu de la séance précédente n°11 du 10/07/25.

Aucune remarque n'est parvenue ni exprimée à ce sujet suite à la question rituelle.

II – Informations nationales et régionales.

Jacques Bergeret : je n'ai pas eu particulièrement d'information via l'Association nationale d'études de la sécurité sociale. Par contre, j'ai reçu un mail dans la continuité de ce dont on avait parlé la dernière fois, avec la pièce de théâtre *Célébration*, qui est organisée par Changement de décor.

« Célébration » par Changement de décor : ± 20 représentations programmées depuis juin.

A ce jour, une vingtaine de représentations sont programmées depuis le mois de juin. Je n'ai pas vu la pièce, donc je ne peux pas en dire quoi que ce soit d'original, sauf que cette pièce me paraît intéressante car elle met l'accent sur les dialogues qui existent entre ceux qui s'adressent à la sécurité sociale et les agents des diverses organisations de la sécurité sociale. Les deux contacts susceptibles d'une mise en scène de cette pièce dans le Grand Est déjà signalés le mois dernier ne se sont pas concrétisés à ce jour, pour mémoire :

- en octobre (date à venir) : CARSAT Alsace Moselle Strasbourg (à venir) Infos et réservation (à venir).
- URSSAF Lorraine Metz (à venir) Infos et réservation (à venir).

selon le site suivant où vous pouvez suivre l'actualisation de la programmation :

https://www.changementdedecor.com/spectacles/celebration/?utm_source=brevo&utm_campaign=Clbrons%20les%2080%20ans%20de%20la%20Scurit%20sociale%20sur%20scne&utm_medium=email&utm_id=241#dates

J'ai proposé de relayer l'information si cela se mettait en place dans le Grand Est. C'est coûteux, on n'a pas les moyens de notre côté et nous avons déjà beaucoup de manifestations en cours au titre du Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025. Cela dit, nous serions heureux qu'une programmation soit organisée par des organismes de sécurité sociale en direction d'abord de leurs agents, comme incitation à leurs réflexions professionnelles concernant leur pratique de l'accueil des gens qui s'adressent à eux. Et bien sûr, si ça peut se produire, que ce soit à Strasbourg, ou à Nancy ou à Metz, on le fera savoir et on tâchera d'y aller !

Information sur le colloque UDAF 30/09/25 9h-16h30 Palais des congrès 1 Place de la République à Nancy.

Jacques Bergeret : cette année 2025 donne lieu à divers anniversaires de 80 ans : la Russie a fêté par un défilé monstre sur la Place Rouge de Moscou la grande victoire patriotique sur le nazisme, la Chine ce 3 septembre a commémoré les 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale. Dans les deux cas, l'histoire est instrumentalisée en fonction d'intérêts géopolitiques qui donnent lieu à de grandes manœuvres diplomatiques.

Notre projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 est de toute autre nature mais requiert notre vigilance à ne pas travestir l'histoire de cette institution, tout en nous autorisant à rendre compte des tensions qui ont accompagnées chacune des phases de cette histoire jusqu'à nos jours.

Je regrette l'annulation du colloque de Verdun qui devait porter sur la famille mais aussi sur le handicap.

Nous pouvons faire rappel qu'en 1942, la loi Gounot relative aux associations familiales du 29 décembre 1942 tente d'imposer une organisation pyramidale et non démocratique de la représentation des familles. Parallèlement, la nécessité d'une représentation familiale est affirmée par l'Assemblée consultative provisoire réunie à Alger dès septembre 1943. En 1945, le texte de cette loi Gounot est jugé incompatible avec l'instauration d'un régime de liberté. L'ordonnance relative aux Unions d'associations familiales est signée le 3 mars 1945 à l'initiative du Conseil National de la Résistance, et sur décision du Gouvernement provisoire de la République. Elle donne naissance à l'Unaf et aux Udaf en organisant un cadre démocratique largement renouvelé².

Je propose que Jean-Paul Lacresse, Président de l'Union Départementale des Associations Familiales de Meurthe-et-Moselle, nous informe du prochain colloque prévu au Centre des Congrès de Nancy pour les 80 ans des UDAF auquel certains d'entre nous pourront sans doute participer.

Jean-Paul Lacresse : effectivement, nos 80 ans ont lieu le mardi 30 septembre au Palais des congrès de Nancy. La manifestation est ouverte au grand public. On base sur 400 inscrits, c'est gratuit mais il faut s'inscrire. Actuellement on est dans les 330, 340 inscrits et il ne nous reste 15 jours pour arriver à l'objectif de 400. Tu viens d'évoquer l'aspect historique et la fameuse loi de Gounot. Les UDAF ont été créés, comme tu l'as très bien dit, le 3 mars 1945, mais en fait les parents ne sont venus dans les conseils d'administration des CAF que bien après, je n'ai plus la date en mémoire, mais au départ les UDAF n'étaient pas dans les CAF.

² Cf. <https://www.unaf.fr/qui-sommes-nous/histoire-union-nationale-des-associations-familiales/>

Ceci étant, le thème de notre colloque sera basé sur *les aidants*, qui est un problème d'actualité, puisque comme on le sait, en particulier dû à l'évolution démographique et au vieillissement de la population, le besoin d'avoir des aidants est de plus en plus important. Il y a bien sûr des aidants dans des associations qui sont adhérentes de l'UDAF, comme l'ADAPAH³, l'ADMR⁴, etc. Mais nous, on actionne aussi à *La maison des aidants*⁵ qu'on a créée à Nancy, *les aidants familiaux*. C'est-à-dire quand c'est quelqu'un de la famille, ascendant ou descendant qui est aidant, alors on propose un grand nombre d'activités pour ces aidants, toutes les activités étant gratuites. Il y a un programme. Notre colloque sera sur ce sujet-là. Tout le monde est invité, d'ailleurs je lance l'invitation. Qu'est-ce que tu veux que je précise d'autre ?

Jacques Bergeret : l'horaire du 30 septembre.

Jean-Paul Lacresse : c'est le 9h à 16h30 au palais des congrès de Nancy, près de la gare. Avec un amuse-gueule à midi.

Jacques Bergeret : tu peux m'inscrire ?

Jean-Paul Lacresse : oui.

Jacques Bergeret : si tu m'envoie un document support, je le ferais parvenir aux membres du CoPil.

Jean-Paul Lacresse : d'accord, je vais le faire.

* L'affiche reçue a été envoyée le 13/09.



³ Association d'Aide aux Personnes Âgées et Handicapées.

⁴ Aide à Domicile en Milieu Rural.

⁵ 124 rue de Newcastle, 54000 Nancy.

III - Actualisation des programmations labellisées et point sur les événements en préparation par les représentants de chaque Groupe Projet Territorial (GPT) nécessitant chaque fois la mise à jour de la fiche descriptive correspondante indiquant notamment les aides en nature et les coûts prévisionnels.

Groupe Projet Territorial Vosges – Manifestations du 31/10/25 à Bruyères et une conférence le 05/12/25 avec l'économiste Victor Duchesne. (Pilote : Jean-Pierrel)

Jacques Bergeret : le groupe Projet Territorial Vosges qui s'est réuni déjà plusieurs fois avec moi en visioconférence a deux manifestations dans les tuyaux : l'une le 31 octobre après-midi et en soirée à Bruyères, l'autre en soirée le 5 décembre à Saint Étienne-les-Remiremont. Jean Pierrel en déplacement dans le Morbihan s'excuse de ne pouvoir être parmi nous. Je donne la parole à Jean-Louis Mentrel qui fait partie de ce GPT et qui le représente aujourd'hui.

a/ Manifestations du 31/10/25 16h (avec les jeunes) et 20h (Conférence-débat)- Salle des fêtes, 2 Place Jean Jaurès, 88600 Bruyères.

Jean-Louis Mentrel : pour le 31 octobre à Bruyères, l'idée était d'incorporer et mettre les jeunes du collège et du lycée dans la boucle, en les sollicitant pour avoir un regard de leur part sur la Sécurité Sociale, comment ils la voient et comment ils voient l'avenir de cette Sécurité Sociale. Donc il y a un festival, On va raccrocher cette action à un *Festival de la jeunesse* organisé au mois de septembre par la *Communauté de communes de Bruyères, Vallons des Vosges*, avec une participation de notre part⁶.

On mettra en place une exposition et un questionnaire très simple pour lequel les jeunes devront répondre, en les invitant à venir à une action le 31 octobre après-midi dont le programme n'est pas encore finalisé complètement.

* Cf. mail de Jean-Louis Mentrel du 11/09 : « *Les jeunes et les gens de Bruyères et des alentours seront invités à venir voir une exposition et à dialoguer à partir des réactions qu'elle suscitera. Il est tout à fait possible de mettre une invitation spécifiques jeunes à 16h et de dérouler pour eux un ensemble d'actions. S'il y a possibilité de voir la piécette sur les idées reçues sur la SS, il est tout à fait possible de l'intégrer dans le programme de l'après-midi. Il est possible de mettre un rétroprojecteur dans la salle. Je demanderai à la ville de Bruyères de nous le prêter* ».

Nous prévoyons donc une action assez importante qui nous mobilisera la journée du 31 octobre mais on a encore du travail de préparation à faire dans le groupe. Il faut que je voie cela avec Christian Biston⁷ et Jean-Pierre Côté.

⁶ Vendredi 26/09/2025 La communauté de communes de Bruyères Vallons des Vosges organise son festival jeunesse. Les structures de la santé, de la nature, du patrimoine de la vie locale et de la formation seront présentes. Lieu : Parc de la Maison de Retraite - maison de retraite intercommunale. 88600 Bruyères. Lieu accessible 

⁷ Conseiller municipal de Chenimenil (88) et Vice Pdt ComCom de Bruyères (88).

Jacques Bergeret : j'avais suggéré lors de notre dernière réunion du GPT Vosges qu'une première représentation de la pièce théâtrale humoristique de Moussa Aridja puisse être programmée l'après-midi car elle me paraît appropriée avec les jeunes et accessoirement cela constituerait un peu une répétition générale avant la séance du soir. Je propose que Moussa nous en dise juste quelques mots car la plupart la connaissent déjà, et nous dire où en est la préparation, sachant qu'en tant qu'acteur tu vas faire en réalité plusieurs personnages pour mettre l'accent sur les idées reçues et souvent négatives, concernant la Sécurité Sociale. Il s'agit d'introduire des éléments de débat pour amener l'auditoire à réagir ensuite.

Jean-Louis Mentrel : quelle est la durée du spectacle ?

Moussa Aridja : la pièce ne devrait pas dépasser un quart d'heure ; c'est l'impératif que je me suis fixé. Il faut que ce soit vraiment court. Dans un premier temps, elle met en scène un personnage qui représente un peu le beauf, le bon travailleur qui contribue à l'économie mais qui ne voit pas l'intérêt de contribuer au système social qui d'après lui alimente les assistés et toutes les personnes qu'il considère comme dérangeantes. Ce personnage est assez grossier et plein de préjugés sur la sécu. Dans un second temps un deuxième personnage intervient - ce sera toujours moi, mais je changerai juste de costume en fait - et ce second personnage, sorte d'humble savant ayant des connaissances assez fournies sur la Sécurité Sociale, prendra le parti inverse visant à corriger certaines erreurs, de manière assez concise en abordant quand même des thématiques techniques mais pas trop, de manière à ce que cela reste quand même grand public et humoristique. Sinon au bout d'un moment cela risque d'être lassant.

Jacques Bergeret : au départ, ça devait être plus long. On a prévu que ce soit court parce que l'humour, c'est très difficile. Il faut que ce soit dynamique. Il est prévu aussi de disposer d'un petit diaporama comportant quelques diapos illustrant des idées reçues ; cela nécessite encore un travail à réaliser par le CNAHES et l'AREHSS. Autre point à régler, les déplacements. Moussa habite Toul et viendra en transport en commun à Nancy pour le covoiturage Nancy-Bruyères qu'Henri Molon, ici présent, est d'accord d'assurer pour arriver suffisamment avant le démarrage de la séance de 16h avec les jeunes.

Moussa Aridja : j'ai eu des nouvelles de Nathalie. L'idée l'intéresse toujours de participer à la pièce comme éventuelle deuxième personnage avec moi ; mais vu qu'elle travaille, elle ne sait pas si elle pourra être disponible. Elle essaiera de me contacter le plus tôt possible pour être fixée au niveau du 31 octobre.

Jacques Bergeret : on est déjà le 11 septembre. Attention, si on veut que la pièce marche bien, il faut qu'elle soit vraiment répétée. Tu as le cerveau très dynamique, mieux que le mien ; il te faut être comédien et par conséquent le mieux serait d'apprendre par cœur le texte pour bien le faire passer. Vu l'incertitude, je préfère retenir que pour le moment que tu es seul en scène. Cela dit, si Nathalie arrive finalement à se rendre disponible et souhaite se joindre pour venir à Bruyères, elle sera la bienvenue. Comme elle n'a pas de moyen de transport, je pense que cela ne changera rien pour le covoiturage avec Henri Molon. Je vous rejoindrai directement là-bas depuis l'Alsace. L'important c'est d'être à Bruyères avant 16h pour prendre vos marques dans la salle et voir comment les choses vont se dérouler. Tout cela peut encore bien sûr se discuter au sein du groupe Projet Territorial Vosges. On voit que la préparation de la manifestation de Bruyères prend bonne tournure. Jean Pierrel nous a informé de la décision de l'ADEMAT-H de Remiremont d'acquiescer la remarquable exposition réalisée par la CGT de la Métallurgie, section à laquelle appartenait Ambroise Croizat, qui en tant que ministre communiste du travail du gouvernement du Général de Gaulle a tant fait pour l'avènement de la sécurité sociale en 1945 et en 1946.

Moussa Aridja : est-ce que la pièce sera filmée ou pas parce qu'au niveau des droits d'auteur, je ne sais pas.

Jacques Bergeret : de quel droit d'auteur ? Parce que l'auteur c'est toi.

Moussa Aridja : droit à l'image, pardon, au cas où Nathalie voudrait participer et qu'elle voudrait avoir des précisions et je ne sais pas pour l'instant si elle est consentante ou pas à être filmée.

Jacques Bergeret : de mon point de vue, il faut faire attention à ne pas fragiliser ce qui n'est pas encore assez préparé ; pour dire les choses directement, je ne veux pas qu'on soit dans une improvisation avec une personne que tu ne connais pas bien. C'est un peu un challenge pour toi aussi de te produire sur scène car tu n'es pas comédien. En même temps, les membres du CoPil t'ont déjà dit que ta proposition de traiter par l'humour les idées reçues sur la Sécurité Sociale est bonne. Donc on est intéressé à ce que ça marche bien. C'est pourquoi je préfère qu'on soit prudent et qu'on assure bien déjà avec toi-même. Il en serait différemment si vous aviez fait un travail collectif pour monter un duo qui nous sorte de l'incertitude.

Jean-Louis Mentrel : la vidéo, il faudra nous donner des précisions, savoir si c'est oui ou c'est non. De toute façon, on n'a pas prévu de filmer pour l'instant.

Jacques Bergeret : il peut y avoir le filmage et ce serait même utile de produire une captation numérique, voir deux par sécurité, car il va y avoir deux représentations, une avec les jeunes l'après-midi dans la période qui démarre à 16 heures et la seconde en début de la séance de 20h avec la conférence de Gérard Filoche, après que j'aie introduit la soirée.

Jean-Paul Lacresse : à propos du droit à l'image Il faut simplement prévenir les gens qui sont là, que la séance est filmée et que s'ils ne veulent pas apparaître et qu'ils le disent à ce moment-là, il ne faut pas les mettre sur les photos.

Jacques Bergeret : si on devait décider de filmer, ce qui serait une bonne idée, c'est toi Moussa l'acteur qui sera filmé et pas les spectateurs. Cela résout la question. Pour conclure ce point et en résumé, la manifestation du 31 octobre se déroulerait en deux temps :

- Une séance l'après-midi (* 16h) avec restitution des résultats du questionnaire et la visite d'une exposition réalisée par la CGT Métallurgie pour les 80 ans de la SS ; mais aussi « la 1^{ère} » de la piécette humoristique « *Comment ruiner le pays en profitant de la Sécu ? Scénette sur les idées reçues portant sur la Sécurité sociale* » par Moussa Aridja du Cnahes.
- une séance en soirée à partir de 20h introduite par Jacques Bergeret (* au titre du *Projet Grand Est* et après l'accueil si possible du maire Ludovic Durain) en commençant par la seconde présentation de la piécette humoristique « *Comment ruiner le pays en profitant de la Sécu ? Scénette sur les idées reçues portant sur la Sécurité sociale* » par Moussa Aridja du Cnahes), suivie de la conférence-débat de Gérard Filoche.

b/ Manifestation du 05/12/25 à 20h : conférence-débat avec l'économiste Victor Duchesne. Lieu : salle multi-activité, 30 routes de Xénois, 88200 Saint-Étienne-lès-Remiremont.

Jacques Bergeret : l'autre manifestation labellisée du Groupe Projet Territorial des Vosges sera la conférence-débat prévue avec l'économiste Victor Duchesne à la salle multi-activité, 30 route de Xénois à Saint-Étienne-lès-Remiremont. Il est prévu que je fasse l'introduction de la soirée pour la contextualiser vis-à-vis de l'ensemble des manifestations du projet Grand Est : la Sécurité sociale à 80 ans.

Le CNAHES et l'AREHSS seront présents pour l'animation du débat, notamment avec la présence d'Henri Molon, ici présent, ancien directeur de la Carsat et de la CPAM de Meurthe-et-Moselle. Donc on va assurer de ce côté-là, on a le temps de se retourner, c'est le 5 décembre. Est-ce qu'il y a autre chose à dire ? Parce que Jean-Louis, je sais que tu es pressé. Tu avais dit que tu devais partir pour une autre réunion à 18h30.

Jean-Louis Mentrel : j'étais en train d'écrire au revoir à tout le monde.

Jacques Bergeret : et bien merci de ta participation, tu nous tiens au courant de la suite des préparatifs pour ces deux événements, au revoir et bonne réunion !

Groupe Projet Territorial Joeuf (54) - Manifestation(s) du 16/10/25 après-midi, a/ avec des lycéens de Briey (non actée) b/ 20h Ciné-débat « La Sociale » au cinéma Casino de Joeuf. Pilote : Claudie Trecziack.

Jacques Bergeret : Claudie Trecziack n'est pas là. Le cinéma-débat du 16 octobre à 20h est confirmé, mais je n'ai encore pas le résultat pour ce qui concerne un éventuel après-midi avec les élèves en terminale d'un lycée. Claudie Trecziack devait rencontrer un représentant de l'Éducation Nationale. Deux options ont été évoquées pour l'animation de cet après-midi : soit avec le support du film « La Sociale », soit – mais la demande n'a pas été formulée – une séance animée par l'équipe pédagogique de la CPAM de Meurthe-et-Moselle. Il est très urgent pour Claudie Trecziack de nous faire savoir la suite donnée au projet d'un tel après-midi avec des scolaires !

Questionnaire en vue d'un débat public dans un quartier politique de la Ville de Jarville 54 – (Pilote : Denis Poisson V.Pdt Citoyenneté Active Lorraine).

Jacques Bergeret : je passe tout de suite aux questionnaires distribués en juin dans un quartier politique de la ville de Jarville (54) en vue d'une restitution et d'un débat public au dernier trimestre de l'année. Je donne la parole à Denis Poisson, vice-président de *Citoyenneté Active Lorraine* par rapport à ce travail. Denis, tu as la parole.

Denis Poisson : bonjour à tous. J'avais déjà fait un premier point sur quelques résultats généraux du questionnaire qui a été développé sur le quartier politique de la ville : *la Californie* à Jarville. On estimait pouvoir attendre un retour de 200 questionnaires informés, considérant qu'il y a près de 2.000 habitants sur le QPV de Jarville. Et donc on voulait 10% de réponses. Cet objectif n'a pas été atteint car on a récupéré à peu près 8% de questionnaires exploitables, ce qui est déjà un peu significatif. Donc j'ai déjà, et ça figure au compte-rendu de la réunion précédente, merci Jacques, les quelques grands éléments de résultats d'enquête. Il y a quelques jours je t'ai envoyé ainsi qu'à Henri Molon les résultats complets, question par question. Et encore une fois, je remercie mon fils qui a fait tout le boulot de dépouillement sur Excel.

** (Jacques Bergeret fait passer en partage d'écran la série des camemberts d'extraction des données du dépouillement des questionnaires).*

Nous disposons donc maintenant des résultats globaux, des résultats par tranche d'âge de population puisqu'on avait classé moins de 30 ans, 30-60 ans et plus de 60 ans, avec également des résultats croisés suivant la situation sociale, salariés, demandeurs d'emploi, chômeurs sans emploi. Voilà. Ce sont peut-être plutôt les représentations des résultats illustrés par *fromages* qui sont intéressants. Il y en a une multitude. Je les ai envoyés (* 08/09/25) en posant la question de savoir si c'était souhaitable de les diffuser à l'ensemble des membres du CoPil pour qu'ils y jettent un œil et peut-être aussi éventuellement pour savoir si d'autres croisements sembleraient intéressants d'explorer.

Auquel cas je pourrais donner des consignes à mon fils qui est opérationnel pour le faire. Mais il y a déjà beaucoup de choses. Je ne vais pas revenir dessus, je ne vais pas vous assommer avec tous les chiffres. Je pense personnellement que cela pourrait être bien, Jacques, que tu diffuses le fichier Excel en le mettant à disposition de l'ensemble des membres du groupe organisateur et qu'éventuellement, il y ait des remontées s'ils le souhaitent.

Après la deuxième phase pour laquelle il faut qu'on échange très prochainement, c'est sur la restitution de cette enquête, ou en tout cas des éléments clés de cette enquête. On a eu l'occasion d'en échanger rapidement avec Henri Molon ce lundi matin lors du conseil d'administration de Citoyenneté Active Lorraine. Il me semblerait nécessaire, peut-être sous forme d'un PowerPoint, de présenter les éléments les plus critiques, non pour stigmatiser la population, mais pour offrir la tribune à ceux qui pourraient intervenir en tant que spécialistes de ces questions de Sécurité Sociale, surtout pour pouvoir corriger les impressions inexactes des uns et des autres et donc notamment faire émerger les faux arguments ou en tout cas les fausses réponses pour peut-être redonner à la Sécurité Sociale et pas seulement à la CPAM tout l'intérêt qu'elle porte pour les habitants. Après, il nous faut décider pour cette seconde phase qui interviendra auprès du public de la Californie dont nous ne savons pas s'il se dérangera pour un échange débat autour de ces questions-là, mais on s'est engagé à le faire et je pense que c'est important de le faire. J'attendais la réunion de ce soir avant de reprendre contact avec la municipalité de Jarville pour envisager l'organisation d'une manifestation comme celle-là, avec qui, où et quand.

Jacques Bergeret : le travail de dépouillement et les extractions graphiques faites sous Excel constituaient une première étape nécessaire et il y a lieu de remercier chaleureusement ton fils pour cela. Cela constitue un point de passage intermédiaire indispensable par rapport à la construction maintenant d'un outil pédagogique de communication qui soit un support adapté pour discuter avec les gens du quartier mais aussi ceux des associations et de la municipalité, enfin en direction de ceux qui consulteront les espaces numériques de valorisation de cette démarche dynamique. Pour la restitution, je trouverais intéressant d'associer au moins un représentant d'organisme de SS. Antoine Gardavaud, Sous-Directeur à la Régulation et à la Relation avec les Acteurs en Santé (DRRAS) qui fait partie du comité de pilotage mais n'est pas là aujourd'hui. Je proposerais bien qu'on prenne contact avec lui pour s'assurer d'un partenariat ; ce qui n'enlève aucunement, bien sûr l'intérêt de la participation d'Henri Molon qui fait partie de l'Association Citoyenneté Active Lorraine et de moi-même qui en fait partie au titre du CNAHES. Et, bien qu'au départ l'association n'avait pas accepté le partenariat que tu avais proposé, je suggère d'inviter la Prévention Spécialisée et en particulier l'équipe d'éducateurs qui intervient sur le quartier, puisqu'il s'agit cette fois de la phase de présentation des résultats et de discussions autour des questions de protection sociale, de santé, etc. C'est dire qu'il ne faut plutôt pas trop se presser, mais qu'il faut bien préparer cette seconde phase, construire le diaporama dont tu as parlé et convenir d'une date de restitution avec la municipalité.

Denis Poisson : oui, et encore une fois, je ne suis pas personnellement un spécialiste de la question pour trier et cibler les résultats les plus représentatifs ou en tout cas ceux qui nous semblent les plus pertinents à faire valoir dans le cadre d'un PowerPoint ou dans le cadre d'un outil de communication. Voilà, j'aimerais bien avoir un coup de main sur cette affaire-là parce que j'ai peur si je dois me débrouiller avec cela tout seul, de peut-être passer à côté de choses intéressantes. Je souhaiterais que tu me communicates les coordonnées du représentant de la CPAM 54 au CoPil.

Jacques Bergeret : d'accord pour cette transmission bien que les adresses mail de chacun aient déjà été diffusées à tous les membres du CoPil. Quant à la diffusion des sources du dépouillement des questionnaires, il pourra intéresser l'un ou l'autre membre du CoPil, par exemple Thibaut Besozzi de l'IRTS de Lorraine. Mais sans attendre, peut-être que Luc Chervy peut avoir une idée sur ces questions de discussion avec les usagers. C'est la question des supports pédagogiques. Et puis quand il y a des enquêtes qui sont faites sur les quartiers, de votre côté, sur Mulhouse, j'imagine qu'à la CAF du Haut-Rhin vous avez déjà organisé des restitutions après de la population ?

Luc Chervy : on ne fait que cela dans les quartiers, en fait. On a tous les Centres sociaux des quartiers, et chaque centre social est obligé à ce que je sais de faire ce genre d'enquête dans les quartiers. Qu'est-ce que je peux apporter ? C'est ça ma question. Qu'est-ce que vous voulez que je vous apporte ?

Jacques Bergeret : c'est une expérience que Denis Poisson n'a pas, que moi je n'ai pas. C'est intéressant de savoir que vous faites ça souvent. Je ne sais pas si la CPAM le fait. Moi, je n'ai jamais été invité dans mon quartier à participer à quoi que ce soit sur ce type de sujet en tant que citoyen lambda.

Luc Chervy : d'accord. Je poserai la question au directeur de la CPAM parce que je le vois lundi. Mais en tout cas, nous, au niveau de la CAF, on le fait tout le temps puisqu'on s'occupe des quartiers. Donc oui, on les a ces enquêtes. Est-ce que vous voulez un retour ? Je demande à mes centres sociaux de me les donner ?

Jacques Bergeret : ce que je vais faire, Luc, en accord avec Denis qui l'a proposé lui-même, c'est d'envoyer à tous les membres du comité de pilotage, donc à toi, en pièce jointe du compte-rendu de notre présente séance : le fichier Excel du dépouillement des questionnaires, soit une liasse de 12 feuilles de calcul. Et je t'enverrai également les coordonnées de Denis Poisson. Tu as la mienne et celle d'Henri Molon, parce que c'est nous trois qui sommes concernés et qui sommes ici présents, pour essayer de tenir compte des conseils que tu pourrais nous donner sur l'exploitation des données. Et puis, parce qu'on est là dans quelque chose qui conjugue les dimensions sociologique, mathématique et pédagogiques, auxquels les services de la CAF sont habitués, peut-être pourraient-ils nous aider à déterminer le meilleur moyen de rendre compte des résultats des questionnaires, mais aussi à nous proposer des supports pour la séance de restitution ? On est très en retrait de la connaissance des moyens pédagogiques dont disposent les divers organismes de Sécurité Sociale alors que leurs services ont produit d'excellents supports pédagogiques. Donc, quels seraient les supports pédagogiques adaptés ? Qu'ils soient faits à Mulhouse, à Strasbourg, à Nancy ou à Metz, c'est toujours pour parler de la sécurité sociale. Bon, je ne parle pas des aspects techniques particuliers du régime spécifique Alsace-Moselle, bien sûr. Mais pour le reste, je pense que c'est relativement commun, mais je me trompe peut-être.

Denis Poisson : ne pas oublier de joindre également le questionnaire lui-même qui ne figure pas sur le tableau Excel, pour repérer les questions et les réponses.

Jacques Bergeret : Entre parenthèses, Luc l'a déjà, puisqu'il a eu tous les comptes rendus des réunions du comités de pilotage et donc celui qui le comportait.

Somhack Limphakdy : si un tel travail d'enquête était mené dans différents centres sociaux, ce serait intéressant qu'on puisse avoir les résultats de ces enquêtes.

Jacques Bergeret : oui, mais j'imagine qu'il y a beaucoup d'enquêtes et il s'agit peut-être d'une demande un peu vaste.

Somhack Limphakdy : non, mais je veux dire que ceux qui vont mener les enquêtes vont forcément extraire les données et donc qu'on puisse les partager, les centraliser ici.

Jacques Bergeret : pour ce qui a été fait par Denis Poisson au titre de Citoyen Interactive Lorraine, je vais vous envoyer ce que je vous ai montré très rapidement en partage d'écran à partir de l'ensemble des feuilles de calcul de la liasse Excel. Vous aurez la source. C'est bon ?

Somhack Limphakdy : oui, super, très bien.

Jacques Bergeret : Alors, sur ce point-là, on va peut-être en rester là.

Groupe Projet Territorial Colloque de Nancy des 27-28/11/25 (Pilote : Kristel Meiffret-Delsanto).

Jacques Bergeret : je suis embêté de l'absence de Kristel Meiffret qui m'a fait part de son impossibilité d'être présente aujourd'hui pour faire le point de la préparation du colloque sur un jour et demi des 27 et 28 novembre à la fac de Droit de Nancy, dont on a dit qu'il serait le colloque majeur conclusif du Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025. En effet, le GPT préparatoire de ce colloque devait se réunir en visioconférence en fonction de propositions de dates de sa part que je n'ai pas reçues. Mais on est plusieurs ici à faire partie de ce groupe dont Thierry Tauran, Jean-Marie Villella et moi-même. Jean-Marie Villella est excusé car il termine la présentation de soutenance de son doctorat. Mais sachez que les choses prennent un très bon contour, Kristel Meiffret s'assurant de l'engagement des intervenants et étant rassurée du point de vue des soutiens économiques, avec, en complément des 2.000 € de l'Institut François GénY, notamment une aide financière de la part du Comité de pilotage national des 80 ans de la sécurité sociale à hauteur de 3.000 €, de 1.000 € de la part de l'Association nationale de l'histoire de la sécurité sociale, de 2.000 € de l'AREHSS dont le président Henri Molon est ici. Il me semble aussi 1.000 € de l'Institut du Travail.

Ces aides spécifiquement demandées pour ce colloque ne doivent pas être confondues avec les aides sollicitées par ailleurs pour l'ensemble des frais du Projet Grand Est : la SS a 80 ans, concernant l'ensemble des manifestations. Comme c'est Jean-Marie Villella, qui est le trésorier de l'ensemble des manifestations, je ne peux pas en dire beaucoup plus. Mais il y aura une péréquation à faire par rapport à des besoins financiers qu'auraient engagé les uns les autres vis-à-vis de telle ou telle manifestation. En tout cas, je pense qu'après les excellents colloques déjà réalisés de Strasbourg et le prochain du 2 octobre à Troyes, le colloque de Nancy en novembre devrait être remarquable.

Somhack Limphakdy : comment pourra-t-on s'inscrire ? Moi-même, je sais déjà que je ne pourrai pas venir, mais des gens de l'association aimeraient se joindre à ce temps-là.

Jacques Bergeret : alors typiquement, c'est quelque chose qui est géré directement par l'université. Et comme Kristel n'est pas là, je ne peux pas répondre à la question aujourd'hui. Mais peut-être Thierry Tauran le sait-il ?

Thierry Tauran : c'est le laboratoire IFG, l'Institut François GénY, qui en qualité d'organisateur communiquera un lien informatique sur lequel il faudra cliquer pour s'inscrire. C'est tout. C'est un système de lien.

Somhack Limphakdy : et vous nous le ferez suivre dès qu'il sera activé celui-là ?

Thierry Tauran : oui ; il n'est pas nécessaire de s'inscrire sur un bout de papier, c'est donc faisable sur votre téléphone portable. On vous passera ce lien, le labo l'enverra par mail avec la plaquette du colloque, les intervenants, etc. Il faudra cliquer dessus pour s'inscrire, c'est tout.

Moussa Aridja : pour s'inscrire en tant que spectateur, c'est ça ?

Thierry Tauran : c'est ça.

Moussa Aridja : donc c'est sur inscription.

Thierry Tauran : c'est sur inscription et bien sûr le colloque est gratuit, l'Université ne fait pas payer. L'université fait payer certains colloques, mais celui-là sera gratuit. Et donc il suffit de cliquer sur le lien d'invitation, d'indiquer votre nom et j'assiste ou je n'assiste pas, vous cochez la croix « j'assiste » et votre nom est automatiquement incorporé à la liste des participants, mais il faut mettre votre qualité c'est-à-dire si vous êtes gestionnaire de caisses, représentant ou membre d'une association, prof, etc.

Colloque de Troyes du 02/10/25 9h-13h Amphi de l'UTT 12 rue Marie Curie (Pilote GPT 10004 Troyes. (Pilote GPT : Gilles Grouvel Dir. CPAM).

Jacques Bergeret : le prochain colloque a lieu le 2 octobre de 9h à 13h dans le grand amphi de 500 place de l'Université de Technologie de Troyes (UTT). Il est très bien préparé. Durant l'été, il y a eu une préannonce et l'envoi d'invitations ciblées par les diverses caisses de SS de l'Aube qui se sont coordonnées. L'ouverture de la manifestation programmée est prévue avec notamment les représentants de l'Université et des collectivités locales (Maire de Troyes, Président du Conseil Départemental). L'AREHSS et le CNAHES interviendront dans une courte séquence destinée à mettre en valeur trois personnalités qui ont compté dans l'histoire de la Sécurité Sociale ; Je parlerai d'Ambroise Croizat, Henri Molon de Pierre Laroque et Jean-Marie Villela de Simone Veil. La Sécurité Sociale est vivante : il se passe des choses à diverses périodes et l'occasion est donnée dans chacune des manifestations du Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025, de raconter les divers mouvements qui ont transformé cette institution, parfois pour du mieux, parfois pour des choses qui sont plus critiquables ; et parmi elles, la question démocratique demeure une question fondamentalement importante et discutée. Et Luc Chervy qui est parmi nous aujourd'hui en tant que président du CA de la CAF du Haut-Rhin en sait quelque chose avec l'avantage d'être dans un bon modèle, mais dans la plupart des caisses de SS, on n'a plus de conseils d'administration, mais simplement des lieux où on parle ; ce qui signe un système hyper pyramidal piloté par l'État. Une aspiration s'affirme pour que les choses puissent, dans la mesure du possible, changer, et que les citoyens soient davantage associés à ce qui les concerne au premier chef... et pas seulement à propos de la Sécurité Sociale !

Strasbourg : jeudi 25 septembre 2025 18h-20h, Table-ronde grand public « A partir de la Sécurité Sociale d'aujourd'hui, comment instituer démocratiquement la redirection écologique et sociale ? ». Cité administrative, Grand salon, Parc de l'étoile à Strasbourg.

Rappel de cette très prochaine manifestation, avec la participation de Philippe Gillig (économiste, Université de Strasbourg, spécialiste du système de protection sociale en France), Jézabel Cuppey-Soubeyran (économiste, co-autrice de l'ouvrage « Le pouvoir de la monnaie : transformer la monnaie pour transformer le monde) et de Patrick Heidmann, président du Régime Local Alsace-Moselle. Modération Somhack Limphady. Possibilité de connexion en visio. Le pilotage est assuré par Somhack Limphakdy au titre de l'Association de la Sécurité Alimentaire Alsace-Moselle.

Lien d'inscription : [Table-ronde : Sécurité sociale et redirection écologique et sociale.](#)

<https://www.helloasso.com/associations/pour-une-securite-sociale-de-l-alimentation-alsace/evenements/table-ronde-securite-sociale-et-redirection-ecologique-et-sociale>

Table ronde | Strasbourg et visio-conférence
À partir de la Sécurité sociale d'aujourd'hui, comment instituer démocratiquement la redirection écologique et sociale ?



Philippe GILLIG
 Économiste, Université de Strasbourg
 Spécialiste du système de protection sociale français



Jézabel COUPPEY-SOUBEYRAN
 Économiste, Autrice de l'ouvrage *Le Pouvoir de la Monnaie : transformer la monnaie pour transformer le monde.*



Patrick HEIDMANN
 Président du régime local Alsace-Moselle

Jeudi 25 septembre 18h
 Cité administrative, Grand salon
 Parc de l'étoile, Strasbourg
 Gratuit, sur inscription






25/10/25 « Les enjeux de sécurité sociale de l'alimentation » - Atelier d'une heure trente lors des Univers-Cité Rurale de la réunion de la Confédération nationale des foyers ruraux, en Alsace au Centre de Stosswihr⁸.

Jacques Bergeret : lors de notre dernière réunion l'annonce avait été faite par Somhack Limphakdy d'une possible intervention sur la sécurité sociale de l'alimentation au Centre Stosswihr. Cette nouvelle manifestation est-elle confirmée ?

Somhack Limphakdy : Oui, c'est confirmé. Ce n'est pas moi qui interviendrai, ce sont deux doctorants, Lucie Dubois et Maxime Scaduto que tu connais déjà. Il a déjà été présent lors de nos réunions. Tous deux vont intervenir et organiser un atelier d'une heure trente sur « *les enjeux de sécurité sociale de l'alimentation* » à la demande de la Confédération nationale des foyers ruraux. J'interviendrai dans le cadre de ces universités rurales qu'ils les appellent *Univers-Cité Rurale* (UCR)⁹, dans une table ronde d'introduction qui n'est pas en lien tout de suite avec la sécurité sociale.

⁸ Centre de vacances à Stosswihr (68) en Alsace dans la vallée de Munster.

⁹ Cf. <https://fdfcalsace.foyersruraux.org/reflechir-debattre-experimenter-et-construire-ensemble-cap-sur-lunivers-cite-rurale/> : du 23 au 26 octobre 2025, les Foyers Ruraux se retrouveront en Alsace pour une nouvelle édition de l'Univers-Cité Rurale (UCR), un temps fort du réseau pour réfléchir, débattre, expérimenter et construire ensemble des perspectives concrètes face aux grands défis de notre époque. L'UCR 2025 ne se résume pas à un événement sur quatre jours. Elle s'inscrit dans une dynamique collective, pilotée par un groupe de travail d'une quinzaine de personnes salariées et bénévoles, provenant de différentes fédérations. Ce groupe, réuni au sein de la commission Transition Écologique et Sociale, réfléchit et construit ensemble les différentes étapes du projet dont les premières bases ont été posées en décembre 2024.

24/11/25 Rôle de la SS dans la lutte contre les précarités étudiantes (Lieu en Alsace et horaire à déterminer).

Somhack Limphakdy : on organise le 24 novembre prochain une demi-journée de travail autour de la lutte contre les précarités étudiantes et quel est et pourrait être le rôle de la sécurité sociale, avec Josiane Stoessel-Ritz (* *sociologue*) qui dirige la chaire de l'économie sociale et solidaire de l'Université de Haute-Alsace. Le programme n'est pas encore ficelé. On se voit fin septembre, dans une dizaine de jours.

Luc Chervy : avec ce que vous allez faire avec l'Université de Haute Alsace, sachez que la CAF du Rhin aide beaucoup actuellement une association des étudiants pour les jeunes qui sont en difficulté et sur leurs projets, si jamais ils n'en parlent pas.

Somhack Limphakdy : est-ce que cela ne vous dirait pas de venir et d'intervenir dans ce cadre-là si quelqu'un de disponible de la CAF sachant que le lundi Le 24 novembre est un lundi.

Luc Chervy : Il faut que je regarde. Merci de m'envoyer un petit mail là-dessus.

Somhack Limphakdy : justement, parce qu'il y a pas mal de précarité étudiante, pas qu'en Haute-Alsace malheureusement.

Luc Chervy : beaucoup. On a financé aussi des associations d'étudiants pour permettre aux filles qui n'avaient pas les moyens d'en acheter, de fournir des protections périodiques. Donc on va jusque-là. On est vraiment dans le *Contrat local de santé*.

Somhack Limphakdy : super ! Merci. Et donc, on va faire venir un sociologue qui s'appelle Philippe Guilic, qui intervient déjà à Strasbourg sur les questions de l'histoire de la sécurité sociale et l'histoire des idées de ce que peuvent être les protections sociales. Donc voilà, ce n'est pas encore ficelé, dès que j'ai les détails, je reviendrai vers vous avec le contenu et cela sera ouvert, surtout pour les étudiants du master car on a vraiment voulu viser les étudiants eux-mêmes, mais en réalité, ça sera ouvert à d'autres personnes, avec un petit temps de convivialité en fin d'après-midi.

Jacques Bergeret : Je pense qu'on a fait le tour de ce qui était en gestation pour les prochaines manifestations. Il nous reste quelques minutes.

Demandes de subvention pour le Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2015.

Jacques Bergeret : en l'absence de Jean-Marie Villela, qui au titre de l'AREHSS assure le travail de trésorier de l'ensemble du Projet Grand Est : la SS a 80 ans, je propose de reporter ce point à la prochaine séance.

IV - La communication globale du Projet Grand Est et les déclinaisons locales à démultiplier.

Jacques Bergeret : pour le moment, c'est l'espace numérique dédié au Projet Grand Est : la SS a 80 ans, dans les pages régionales du site cnahes.org qui en tient lieu. Il est mis à jour très régulièrement et s'avère un bon outil de référence. Cela dit, nous allons constituer un dossier de presse de communication globale sur le Projet Grand Est couvrant l'ensemble des manifestations passées et encore programmées jusqu'à la fin de l'année. Dans l'immédiat, l'important c'est évidemment que la communication de chaque évènement soit bien assurée par chaque Groupe Projet Territorial, avec le logo « manifestation labellisée Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 pour que les gens puissent participer.

Mais on va essayer de faire quelque chose qui sera à la fois du récapitulatif et de l'annonce, en direction de la presse et également en direction des politiques, en particulier auprès de ceux auxquels on a fait des demandes de subvention. Est-ce que l'un ou l'autre vous voulez intervenir sur quelque chose ?

Somhack Limphakdy : c'est juste pour annoncer que la table ronde du 25 septembre sera en présentiel mais aussi en distanciel parce qu'une des panélistes ne peut pas être en présentiel. Donc on va profiter de l'occasion pour enregistrer la table ronde et faire qu'elle soit accessible dans un autre temps. Donc cela pourra, si le dossier de presse communication arrive après, qu'on puisse intégrer cela dans le récapitulatif et les liens pour accéder à l'intervention.

Jacques Bergeret : d'accord. Je rappelle la règle qu'on a établie : pour chaque manifestation, l'idéal c'est de remplir et de m'envoyer ainsi qu'à Jean-Marie Villela *la fiche projet* de chaque manifestation avec l'ensemble des données. Cela nous aide ensuite à ne pas faire d'erreurs pour la communication. Voilà. Je pense qu'on va s'en tenir là pour aujourd'hui, sauf si quelqu'un a quelque chose encore à rajouter. La prochaine réunion du jeudi 9 octobre prochain est confirmée à la date convenue lorsqu'on a établi le calendrier jusqu'à la fin de l'année (* *Donc ensuite Jeudi 13/11 et Jeudi 11/12/25*), en sachant que bien sûr qu'après l'ensemble des manifestations closes au 31 décembre 2025, il y aura encore du travail à fournir pour garder trace et valoriser en le rendant accessible tout le travail accompli. N'oubliez pas de prendre des photos, si possible de réaliser des enregistrements sonores et si possible des vidéos. Nous ferons notre possible pour en faire quelque chose sur l'espace numérique du Projet Grand Est, comme nous avons commencé à le faire avec le bouton « En savoir plus » suivant l'annonce de chaque manifestation. Mais ça suppose que vous soyez actifs de votre côté pour me fournir des billes ! C'est moi le webmaster et j'ai besoin d'avoir les fichiers qui me permettent d'agir. Voilà. Je vous souhaite une bonne soirée.

* Salutations croisées !

*

[fin de réunion 19 h](#)

Prochaine réunion : Jeudi 09/10/25 18h-19h

Lien d'accès à l'espace numérique dédié au projet :

<https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/grand-est/la-delegation-regionale/travaux-en-cours/protection-sociale-la-securite-sociale-a-80-ans-en-2025/>

*